ARAS
Association des Riverains
De l'Aéroport de Sion
Par Yves Balet
Président
Le Moulin
1994 Aproz

Sion, le 12 avril 2005

Monsieur le Président de la Confédération Samuel Schmid Chef du DDPS Palais Fédéral Est 3003 Berne

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Fin août 2001, l'Association des Riverains de l'Aéroport de Sion (ARAS) avait eu l'occasion de vous faire parvenir une pétition signée par quelque 4'100 citoyens.

Vous trouverez en annexe un dossier qui rassemble les différents points sur lesquels portait cette pétition, ainsi que des propositions que nous vous soumettons pour améliorer les conditions de vie de plus en plus pénibles des riverains de l'aéroport.

Nous profitons de ce courrier pour vous faire également part de notre étonnement par rapport à la lettre que les CFF ont envoyée à bon nombre de nos membres également riverains des voies CFF, le 23 octobre 2000. Par ce courrier, ils les informaient que le Parlement avait approuvé en mars 2000 la loi fédérale sur la réduction du bruit émis par les chemins de Fer et que 1,854 milliards de francs étaient à disposition pour mener à bien rapidement les différents projets relatifs à la protection contre le bruit que provoquent les trains. Or, à l'heure actuelle, rien n'a été entrepris à Sion.

Nous espérons que notre démarche rencontrera un écho favorable auprès de vous. Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, nos salutations distinguées.

L'ARAS Yves Balet Président

Copies:

aux parlementaires et aux Conseillers d'Etat valaisans

Annexes:

mentionnées